



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Lundi 5 mai 2014

## Communiqué de presse

-----

193 listes ont été déposées pour l'élection des représentants au Parlement européen qui aura lieu le dimanche 25 mai prochain.

Ce nombre est en progression très significative par rapport aux élections européennes de 2004 et 2009 : +20 % d'augmentation par rapport aux deux derniers scrutins de référence.

Pour mémoire, 169 listes avaient été présentées en 2004 et 160 listes en 2009.

Le nombre de candidats connaît également une augmentation très significative, à 3 753 candidats contre seulement 3 089 lors du scrutin précédent, soit une hausse de 21,5 %. La progression du nombre de listes est particulièrement marquée dans la circonscription de l'outre-mer (+72%), et dans une moindre mesure dans l'Ouest (+25%) et le Massif Central-Centre (+25%).

L'Ile-de-France reste la circonscription la plus disputée avec 31 listes déposées, devant l'Ouest, le Sud-Ouest et le Massif Central-Centre avec 25 listes.

Seule une liste déposée vendredi 2 mai a été déférée au Conseil d'Etat suite à un défaut de parité et de l'absence de pièces justificatives. Par décision du 5 mai 2014, le dépôt de cette liste irrégulière a été annulé.

Enfin, avec 1 876 femmes sur 3 753 candidats, le principe de parité est respecté.

Service de presse de Bernard CAZENEUVE : 01 49 27 38 53